



D-306144

Français

MC-302E PG2

Contact Magnétique Radio Avec entrée Filaire



Instructions d'Installation

1. INTRODUCTION

Le MC-302E PG2 est un contact magnétique PowerG sans fil. Il comprend un interrupteur à lame (qui s'ouvre lorsque l'aimant est écarté) et une entrée filaire programmable N. O., N. C. ou E. O. L. (normalement ouvert ; normalement fermé ; résistance de fin de ligne), pour une utilisation avec des capteurs supplémentaires - bouton-poussoir, contacts de porte, etc.

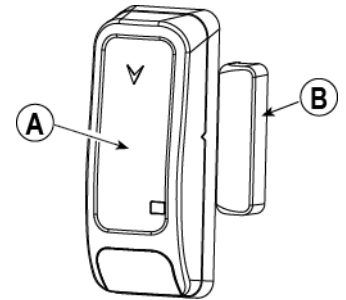
Si seule l'entrée filaire est utilisée, l'installateur peut paramétrer la centrale afin de désactiver l'interrupteur à lame du MC-302E. L'interrupteur à lame et l'entrée auxiliaire se comportent comme des émetteurs distincts, bien qu'ils déclenchent le même émetteur RF (ces 2 entrées occupent chacune une zone). Le MC-302E PG2 transmet les alarmes à la centrale à l'aide du protocole de communications bidirectionnel PowerG.

L'interrupteur de sécurité du MC-302E PG2 s'active si le couvercle est retiré.

Un message de supervision périodique est transmis automatiquement. La centrale est ainsi informé à intervalles réguliers, de l'état du périphérique.

Tous les voyants LED s'allument chaque fois qu'un événement d'alarme ou de sabotage est signalé. Le voyant LED ne s'allume pas durant la transmission du message de supervision.

La tension d'alimentation est fournie par une pile au lithium de 3,6 V. Le message «pile faible» est transmis au récepteur lorsque la tension de la pile est faible.



A. LED de transmission

B. Aimant

Figure 1. Vue de l'Extérieur

2. INSTALLATION

2.1 Montage (Fig. 3a et 3b)

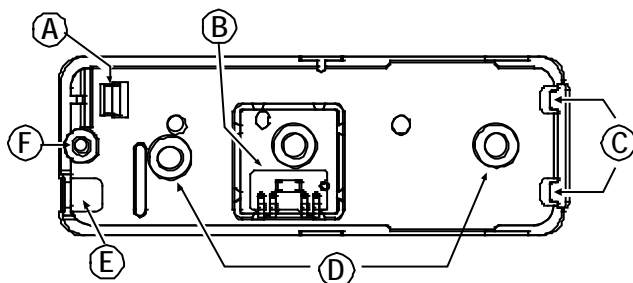
Il est fortement conseillé de fixer l'émetteur sur le cadre supérieur d'une porte ou d'une fenêtre et l'aimant sur la partie mobile de la porte ou de la fenêtre. Assurez-vous que l'aimant est situé pas plus de 6 mm (0,25 po) du côté marqué de l'émetteur.

Remarque: une fois le couvercle retiré, un message de sabotage est transmis au récepteur. Le retrait de la pile par la suite empêche la transmission de la commande «RESTORAT.VIOLAT.», laissant le récepteur en état d'alerte permanente. Pour éviter cette situation, appuyez sur l'interrupteur de sécurité en retirant la pile.

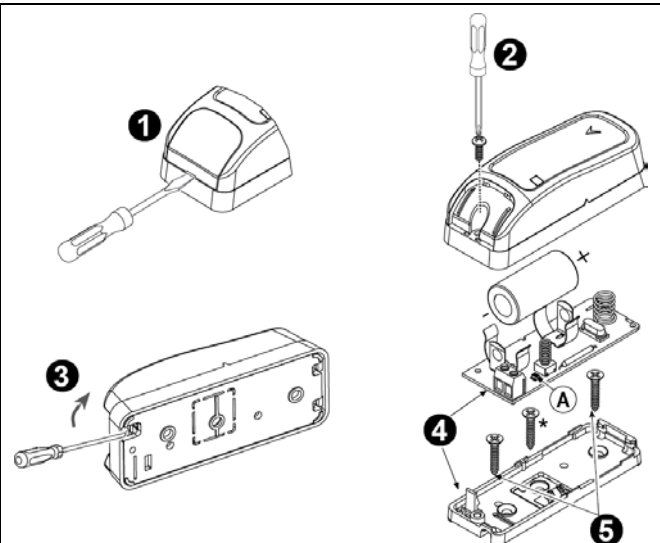
Attention!

La pile risque d'exploser si elle est remplacée par une autre de type inapproprié. Éliminez la pile usée selon les directives du fabricant.

Attention! Le périphérique est muni d'une autoprotection à l'arrachage (obligatoire) située sous le circuit imprimé. Tant que le circuit imprimé repose fermement sur sa base, la lamelle est maintenue contre une pièce cassable fixée à la base (Figures 2 et 3a). **Assurez-vous de fixer cette pièce cassable au mur.** Si le détecteur est arraché du mur, le segment se sépare de la base, ouvrant l'interrupteur de sécurité.



- A. Languette de retenue souple
- B. Pièce cassable retenu à la base (autoprotection arrière)
- C. Supports du circuit imprimé
- D. Trous de montage
- E. Orifice de câblage
- F. Entretoise en plastique pour vis de fermeture

Figure 2. Base sans le Circuit Imprimé**Figure 3a. Montage**

Remarque: l'exemple ci-dessus illustre l'appareil opérant sur 868 MHz. La même procédure de montage doit être suivie avec les appareils opérant sur 433 MHz et 915 MHz.

* Cette vis est uniquement utilisée pour l'autoprotection sécurité arrière.

AVERTISSEMENT! Pour se conformer aux exigences de la FCC et d'Industrie Canada en matière d'exposition aux RF, le contact magnétique doit être situé à une distance d'au moins 20 cm de toute personne pendant son fonctionnement normal. Les antennes utilisées avec ce produit ne doivent pas être colocalisées ou utilisées en conjonction avec toute autre antenne ou tout autre émetteur.

1. Insérez un tournevis plat dans la fente et poussez vers le haut pour retirer le couvercle.
2. Retirez la vis
3. Séparez la base du couvercle.
4. Poussez le loquet et retirez le circuit imprimé.
5. Marquez et percez 2 trous dans la surface de montage. Fixez la base avec 2 vis à tête fraisée.
6. Installez l'aimant près de sa marque d'emplacement avec 2 vis

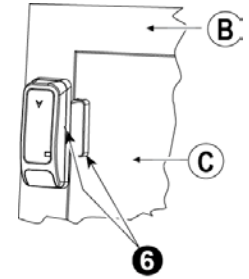


Figure 3b. Montage

- A. Bouton d'enregistrement
- B. Cadre fixe
- C. Pièce mobile

2.2 Câblage d'entrée auxiliaire (Fig. 4)

- Connectez les contacts de capteur auxiliaire aux bornes d'entrée auxiliaire du MCT-302E.
- Si l'entrée auxiliaire du MCT-302E PG2 est définie comme type fermé-ouvert, utilisez exclusivement un capteur en série à contacts de type fermé-ouvert. Une résistance de terminaison n'est pas nécessaire.
- Si l'entrée auxiliaire du MCT-302E PG2 est définie comme type ouvert-fermé, utilisez exclusivement un capteur en série à contacts de type ouvert-fermé. Une résistance de terminaison n'est pas nécessaire.
- Pour la surveillance de terminaison: les capteurs à contacts normalement fermés peuvent être utilisés comme illustré à la Figure 4. Une résistance de terminaison 47 k (doit être connecté à l'extrémité de la boucle de zone).

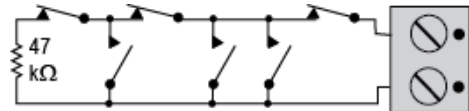


Figure 4. Terminaison Exemple de Câblage

Remarque: pour les installations UL, l'appareil connecté au circuit de déclenchement doit être situé dans le même local que l'émetteur.

Le dessin ci-dessus illustre un circuit d'alarme ouvert-fermé et fermé-ouvert avec résistance de terminaison.

Remarque: un message d'alarme est transmis une fois la boucle ouverte ou en court-circuit.

2.3. Directions de la Couverture

Bois		Appuis	Fer doux	
Ouverture	Fermeture		Ouverture	Fermeture
20 mm ± 5 mm	14 mm ± 6 mm	X	15 mm ± 5 mm	12 mm ± 5 mm
15 mm ± 5 mm	14 mm ± 5 mm	Y	15 mm ± 5 mm	10 mm ± 5 mm
25 mm ± 5 mm	24 mm ± 5 mm	Z	10 mm ± 5 mm	10 mm ± 5 mm

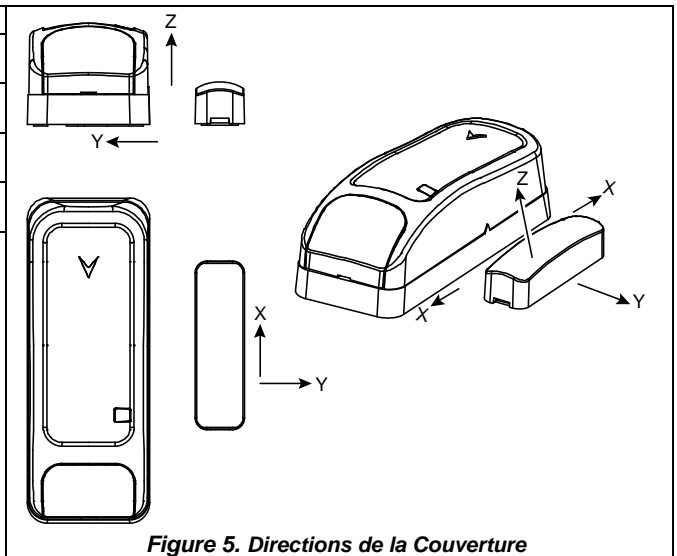


Figure 5. Directions de la Couverture

2.4 Enregistrement

Voir le guide d'installation de la centrale PowerMaster et suivez la procédure de l'option «02:ZONES/APPAR.» du menu. Le schéma suivant donne une description générale de cette procédure.

Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 4	Étape 5	Étape 6
Accédez au menu installateur et sélectionnez «02:ZONES/APPAR.»	Sélectionnez l'option «AJOUT.NOUV.APPAR». Voir la remarque [1]	Enregistrez le périphérique ou entrez son numéro d'identification	Sélectionnez le numéro de zone souhaité	Configurez les paramètres d'emplacement, de type de zone et de carillon	Configurez l'aimant
02.ZONEZ/APPAR.	AJOUT.NOUV.APPAR MODIF.APPAREIL	ENREGIS.MAINT ou ENTR NO ID: XXX-XXXX	Zo6: Sens.contact No. ID 101-XXXX	Zo6.EMPLACEMENT Zo6.TYPE.D.ZONE Zo6.CONF.CARILL. Zo6.PARAM.APPAR	Voir la remarque [2]
⇒ signifie défiler ➡ et sélectionner OK					

Remarque:

[1] Si le contact magnétique est déjà enregistré, vous pouvez le paramétrer dans l'option «**Modif.Appareil**» – voir l'étape 2.

[2] Sélectionnez l'option «**Param.D.L'appar.**» et voir la section 2.5 pour paramétrer le contact magnétique.

2.5 Configuration des Paramètres du Contact Magnétique

Accédez au menu **PARAM.D.L'APPAR.** et suivez les directives de paramétrage du contact magnétique MC-302E PG2 comme décrit dans le tableau suivant.

Option	Directives de Configuration
LED d'alarme	Cette section vous permet de déterminer si vous souhaitez activer la LED d'alarme ou non. Réglages optionnels: LED activée ou LED désactivée (défaut).
Comm. lameN°1	Déterminer l'activation ou la désactivation de l'interrupteur à lame. Réglages optionnels: Activée ou Désactivée (défaut).
Entrée N° 1	Définit l'entrée externe selon les exigences de l'installateur. Réglages optionnels: Désactivée , Terminaison de ligne (défaut), Normalement ouverte ou Normalement fermée .

3. DIAGNOSTIC LOCAL

Avant d'effectuer les essais, retirez le couvercle du socle (voir Fig. 3a).

A. Appuyez une fois sur l'interrupteur de sécurité et relâchez-le.

B. Remettez le couvercle pour fermer l'autoprotection, puis fixez le couvercle sur le socle avec la vis fournie.

C. Ouvrez la porte ou la fenêtre pendant quelques instants et confirmez que la LED clignote indiquant une détection.

D. La LED clignote 3 fois au bout de 2 secondes.

Le tableau suivant indique la puissance du signal reçu.

Réponse de la LED	Réception
La LED verte clignote	Puissante
La LED orange clignote	Bonne
La LED rouge clignote	Faible
Aucun clignotement	Aucune communication

IMPORTANT! Une réception fiable doit être assurée. Par conséquent, une puissance de signal «faible» n'est pas acceptable. Si vous obtenez un signal «faible» de la part du contact magnétique, il suffit de le déplacer et de procéder à un nouveau test jusqu'à l'obtention d'un signal «puissant».

Remarque: Pour de plus amples instructions au sujet du diagnostic local, voir le guide installation de la centrale.

4. DIVERS

Les systèmes sans fil de Visonic Ltd sont très fiables et sont mis à l'essai selon des normes très sévères. Cependant, étant donné leur faible puissance d'émission (requis par la FCC et d'autres organismes de régulation), certaines limitations doivent être prises en compte:

A. Les récepteurs peuvent être brouillés par des signaux radio dont la fréquence est identique ou proche de la leur, quel que soit le code sélectionné.

B. Un récepteur répond uniquement à un seul signal transmis à un moment donné.

C. Les appareils sans fil doivent être régulièrement mis à l'essai pour déterminer s'ils produisent de l'interférence et pour prévenir les pannes.

L'utilisateur est mis en garde que les changements ou modifications à l'appareil non approuvés expressément par Visonic Ltd. peuvent annuler la licence d'exploitation émise par la FCC ou toute autre autorité.

Les circuits numériques de l'appareil ont été mis à l'essai et reconnus conformes aux limites applicables aux appareils numériques de classe B, et ce, conformément au chapitre 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont établies pour fournir une protection adéquate contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet équipement génère, utilise et peut diffuser une énergie de fréquence radio, et, s'il n'est ni installé ni utilisé dans le respect des instructions, il peut provoquer une interférence nuisible pour les récepteurs audiovisuels. Cependant, il n'existe aucune garantie que ces interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet appareil provoque effectivement une interférence, cela peut être vérifié en le mettant en marche ou en l'arrêtant; nous invitons l'utilisateur à supprimer les interférences en appliquant l'une ou l'autre des mesures ci-après:

– Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.

– Augmenter la distance entre le capteur et le récepteur.

– Brancher l'appareil sur une prise murale d'un circuit différent de celui qui alimente le récepteur.

– Demander conseil à un fournisseur ou à un technicien qualifié pour la télévision ou la radio.

ANNEXE: CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Spectre de Fréquences (MHz)
Protocole de Communication
Entrée d'Alarme
Supervision
Alarme Anti-sabotage
Alimentation
Type de Piles
Durée Utile Prévvue des Piles
Supervision de la Pile
Seuil de batterie faible
Température de fonctionnement
Humidité

Dimensions (larg. x long. x prof.)
Poids (pile comprise)
Conformité aux Normes

Pour l'Europe et le reste du monde: 433-434, 868-869 **USA:** 912-919
PowerG

Une intégrée
Envoyée toutes les à 4 minutes
Signalée lorsqu'un événement de sabotage se produit
Type C
Pile au lithium 3 V de type CR-123A, Panasonic, Sanyo ou GP seulement.
8 ans (pour utilisation typique):
Transmission de l'état de la pile lors de la supervision, et lors d'une détection de pile faible.
2,2 V
-10°C à 55°C (14°F à 131°F).

Humidité relative moyenne approximative jusqu'à 75 % sans condensation. Pendant 30 jours par an, L'humidité relative peut varier entre 85 et 95 % sans condensation.

81 x 34 x 25 mm (3-3/16 x 4 x 1 po)
53 g (1,9 oz).

Europe: EN 301 489-3, EN 50130-4:(95) & A1: (98) et A2: (03), EN 300 220-2, EN 60950-1, EN 50130-5, EN 50131-1, CLC/TS 50131-2-6, EN 50131-6.

États-Unis: CFR 47, partie 15 (FCC)

Canada: RSS 210

N° de certification : 2122600008A0

IP 30, IK 04

Grade de sécurité EN 50131-1, Grade 2

Classe environnementale EN 50131-1, Classe 2

Cet appareil est conforme au règlement de la FCC, Chapitre 15 et aux normes RSS pour exemption de licence d'Industrie Canada. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas causer d'interférence nuisible, et (2) l'appareil doit pouvoir accueillir toute interférence susceptible d'être reçue ou de causer un fonctionnement non souhaitable.

Cet appareil est conforme aux exigences essentielles, ainsi qu'aux dispositions de la Directive 1999/5/CE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 1999 en matière des équipements terminaux de télécommunication.

Référentiel de certification NF324/H58.

ORGANISMES CERTIFICATEURS:

AFNOR Certification CNPP Cert

www.marque-nf.com www.cnpp.com

Tel.: +33 (0)1.41.62.80.00 Tel.: +33 (0)2.32.53.63.63



GARANTIE

Visonic Limited (le < fabricant >) garantit ce produit (le < produit >) exclusivement à l'acheteur d'origine (l' < acheteur >) et uniquement contre les défauts de fabrication et les vices de matériel sous des conditions d'utilisation normale pour une période de douze (12) mois à compter de la date d'expédition du fabricant.

Cette garantie est absolument subordonnée au produit ayant été correctement installé, entretenu et exploité dans des conditions d'utilisation normale, conformément aux consignes d'installation et aux directives d'exploitation recommandées par le fabricant. Selon le point de vue du fabricant, les produits rendus défectueux pour toute autre raison, comme une mauvaise installation, le non-respect des consignes d'installation et des directives d'exploitation recommandées, la négligence, les dommages intentionnels, un mauvais usage ou le vandalisme, les dommages accidentels, la modification ou la falsification, ou une réparation effectuée par une personne autre que le fabricant, ne sont pas couverts par cette garantie.

Le fabricant n'affirme pas qu'il est impossible de compromettre ou de contourner le produit, que le produit empêchera les décès et (ou) les lésions corporelles, les dommages aux biens résultant d'un cambriolage, d'un vol, d'un incendie ou autrement, ni que le produit fournira un avertissement ou une protection suffisante dans tous les cas. Le produit correctement installé et adéquatement entretenu réduit uniquement le risque que de tels événements se produisent sans avertissement; il ne s'agit pas d'une garantie ou d'une assurance que de tels événements ne se produiront pas.

LA PRÉSENTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE FORMELLEMENT TOUTE AUTRE GARANTIE, OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ, QU'ELLES SOIENT ÉCRITES, ORALES, EXPRESSES OU SOUS-ENTENDUE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, OU AUTREMENT. EN AUCUN CAS, LE FABRICANT NE SERA TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES RESULTANT DE TOUTE INOBSERVATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE OU DE TOUTE AUTRE GARANTIE QUE FUSSE, COMME SUSDIT.

LE FABRICANT NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, INDIRECT, ACCESSOIRE, CONNEXE OU DE DOMMAGES-INTÉRÊTS PUNITIFS OU DE TOUTE Perte, DOMMAGE OU FRAIS, Y COMPRIS LA Perte D'UTILISATION, DE Bénéfices, DE REVENUS OU DE FONDS COMMERCIAUX POUVANT DECOULER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ DE L'ACHETEUR A UTILISER LE PRODUIT, OU DE LA Perte OU DE LA DESTRUCTION D'AUTRES BIENS, OU DE TOUTE AUTRE CAUSE, MEME SI LE FABRICANT A ÉTÉ INFORMÉ DE LA PROBABILITÉ DE TELS DOMMAGES.

LE FABRICANT NE PREND AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LA MORT, LES BLESSURES PERSONNELLES OU LES LÉSIONS CORPORELLES ET (OU) LES DOMMAGES AUX BIENS OU POUR AUTRES PERTES DIRECTES, INDIRECTES, ACCESSOIRES, IMMATERIELLES OU AUTRES, FONDÉES SUR UNE DÉCLARATION QUE LE PRODUIT N'A PAS FONCTIONNÉ NORMALEMENT.

Toutefois, si le fabricant est tenu responsable, directement ou indirectement, de toute perte ou de tout dommage découlant de l'application de cette garantie limitée, **LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DU FABRICANT (S'IL EN EST) NE DOIT EN AUCUN CAS DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT**, qui sera établi en tant que dommages-intérêts liquidés et non comme pénalité; la décision tiendra lieu de recours exclusif et final contre le fabricant.

Au moment d'accepter la livraison du produit, l'acheteur accepte les conditions de vente et la garantie et il reconnaît en avoir été informé.

Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou immatériels, de sorte que, dans certaines circonstances, ces limitations peuvent ne pas s'appliquer.

Le fabricant n'assume aucune responsabilité découlant de la détérioration ou du mauvais fonctionnement de tout appareil électronique ou de télécommunication, ou de tout logiciel.

Les obligations du fabricant aux termes de cette garantie se résument exclusivement et à la discrétion du fabricant à la réparation ou au remplacement de tout produit, ou de toute pièce de celui-ci, qui peut s'avérer défectueux. Toute réparation ou tout remplacement ne prolonge pas la période de garantie d'origine. Le fabricant n'est pas tenu de se porter garant des frais de démantèlement ou de réinstallation. Pour exercer cette garantie, le produit doit être retourné au fabricant franco de port et assuré. Tous les coûts de fret et d'assurance demeurent la responsabilité de l'acheteur et ne sont pas couverts par la présente garantie.

Cette garantie ne peut être modifiée, variée ou prolongée. De plus, le fabricant n'autorise aucune personne à agir en son nom pour modifier, varier ou prolonger la présente garantie. Cette garantie s'applique uniquement au produit. Tous les produits, accessoires ou toutes les pièces d'un tiers utilisées conjointement avec le produit, y compris les piles, sont couverts uniquement par leur propre garantie, le cas échéant. Le fabricant n'est pas responsable de tout dommage ou perte directe, indirecte, accessoire, connexe ou autre, provoquée par une défaillance du produit en raison de produits, d'accessoires, ou de pièces d'un tiers, y compris les piles, utilisés conjointement avec les produits. La présente garantie est exclusive à l'acheteur d'origine et n'est pas cessible.

Cette garantie est complémentaire à, et n'affecte pas vos droits légaux. Toute disposition de la présente garantie qui est contraire à la loi de l'état, de la province ou du pays où le produit est fourni ne s'applique pas.

Avertissement: L'utilisateur doit respecter la notice d'installation et les directives opérationnelles du fabricant, y compris la mise à l'essai du produit et du système dans son ensemble au moins une fois par semaine, et prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et la protection de ses biens.

2008/01



DEEE Déclaration de recyclage du produit

Pour plus d'informations concernant le recyclage de ce produit, vous devez contacter le fournisseur d'origine. Si vous disposez du produit et ne le retournez pas pour réparation, assurez-vous qu'il soit retourné comme identifié par votre fournisseur. **Ce produit ne doit pas être mis à la poubelle.**

Directive CE/2002/96 Déchets des équipements électriques et électroniques.



EMAIL: info@visonic.com

INTERNET: www.visonic.com

©VISONIC LTD. 2015 MC-302E PG2 D-306144 (Rév. 0, 10/15)



D-306144

